

PLANS RÉGLEMENTAIRES – PLAN À L'ÉCHELLE 1/200

Demande d'Autorisation Environnementale

Parc éolien de Chatenet-Colon

Département : Haute-Vienne (87)

Commune : Saint-Pardoux-le-Lac

*Déposé en janvier 2021
complété en novembre 2022*

Maître d'ouvrage :

Parc éolien de Chatenet-Colon SAS
Business center – 4^{ème} étage
3 av. Gustave Eiffel - Téléport 1
86 360 Chasseneuil du Poitou



Réalisation et assemblage du Dossier de Demande d'Autorisation Environnementale

ENCIS Environnement

**Plans réglementaires
Echelle 1/200**

Plan de situation du projet à l'échelle 1/200 (PJ n°48)

Parc éolien de Chatenet ColonBusiness Center – 4^e étage

3 av. Gustave Eiffel – Téléport 1

86 360 Chasseneuil-du-Poitou

Préfecture de la Haute-Vienne
1 Rue de la Préfecture
87 000 LIMOGES

Chasseneuil-du-Poitou, le 01/09/2020

Objet : Dossier de demande d'Autorisation Environnementale – demande de dérogation

Référence : Projet éolien de Chatenet Colon

Monsieur le Préfet,

Je soussigné Baptiste Wambre, directeur général délégué de la société Parc éolien de Chatenet Colon, sollicite une dérogation concernant l'échelle du plan d'ensemble à joindre au dossier de demande d'autorisation environnementale du parc éolien de Chatenet Colon, situé sur la commune de Saint-Pardoux-le-Lac (87).

En effet, l'article D.181-15-2 du code de l'environnement prévoit un plan d'ensemble à l'échelle 1/200, compte tenu des dimensions des installations les plans du présent dossier ont été réalisés à une échelle 1/1000, plus pertinente.

Vous remerciant par avance de l'attention que vous porterez à la présente, je vous prie d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de mes salutations distinguées.

Baptiste Wambre
Directeur général délégué









